

**Appel à articles : Le Welfare mix fédéral. Le travail social entre État et société civile.**

Dossier thématique de la Revue suisse de travail social (SZSA-RSTS) (Publication 2028)

La Suisse se caractérise depuis toujours par un système mixte de protection sociale impliquant plusieurs acteurs (*Welfare mix*) et une société civile forte. Après un développement tardif des structures de l'État social en Suisse jusqu'à la fin des années 1960, qu'on ne peut guère qualifier de centraliste, on évoque aujourd'hui une fragmentation de l'État et une hybridation croissante de la responsabilité sociale de l'État (Criblez et al., 2016), qui s'accompagne d'un effacement des frontières entre le privé et le public (« tournant néolibéral »). Dans ce contexte d'État social hybride, les organisations philanthropiques gagnent en importance (voir notamment les publications des Centres en Philanthropie CEPS ; David et Heiniger, 2019; Topalov, 2020 ; Duvoux, 2024). Les tâches qui ne sont pas assurées par l'État sont prise en charge par une multitude d'associations d'utilité publique et caritatives, d'institutions, mais aussi des personnalités fortunées ou des entreprises indépendantes aux origines confessionnelles, idéologiques et politiques diverses, ce qui exacerbe la diversité – y compris normative – de ce champ. La Suisse, avec le système mixte de la protection sociale qui lui est propre, se prête particulièrement bien à l'étude des arrangements et des constellations singulières de cette zone intermédiaire qui se construit entre l'État et la société civile. Dans ces zones intermédiaires dont les contours sont difficiles à cerner, où interagissent des acteurs étatiques et de la société civile, peuvent apparaître des formes mixtes et complexes de protection sociale à l'intersection des secteurs privé, entrepreneurial et public (Hauss et al., 2023 ; Charles, 2019 ; Heiniger et al., 2017 ; Schumacher, 2010).

La structure fédéraliste caractéristique de la Suisse renforce le risque de confusion dans la répartition des compétences entre les acteurs étatiques et para-étatiques. La répartition fédérale des tâches et des compétences entre la Confédération, les cantons et les communes se manifeste non seulement dans les domaines de l'éducation et des affaires sociales – par exemple dans la protection de l'enfance ou de l'aide à l'enfance et à la jeunesse –, mais également dans le secteur historique de lutte contre la pauvreté ou de l'actuelle aide sociale. Il existe une grande diversité de règlements et de modalités de surveillance, qui tiennent compte des spécificités régionales et sont situées à des niveaux politiques qui varient. Dans ce contexte, la centralisation du fonctionnement de la protection sociale n'est pas à l'ordre du jour.

La recherche en Suisse de ces dernières années, que ce soit dans une perspective historique ou contemporaine, s'est surtout intéressée aux interventions publiques, éducatives ou punitives dans la vie des individus et des familles, en d'autres termes, aux structures et aux pratiques comme la protection de l'enfance, de la jeunesse et des adultes ou le placement en institution (pour un résumé, voir le comité de direction du PNR 76, 2024). En suivant les structures de ce champ, les recherches sur le passé et le présent font état d'une hétérogénéité très marquée, qui n'est coordonnée que de manière ponctuelle. Les chercheur-es mettent en lumière un domaine caractérisé par des groupes d'acteurs de la société civile de taille, d'importance, de configuration et de professionnalisme variables, généralement en manque de financements suffisants ou stabilisés et dépendants, d'un côté de la charité privée, et de l'autre, de régimes de subventions cantonaux et fédéraux peu stables et en constante évolution. En dehors ou en marge d'une recherche jusqu'ici centrée sur l'État, portant par exemple sur les régimes d'assurances sociales (entre autres Lengwiler, 2010 ; Leimgruber, 2011), ces recherches récentes dessinent un champ complexe dans lequel la mise en place de supervisions, de normes et de contrôles de qualité représente un défi majeur (par exemple Fritz-Emmenegger et al.,

2025 ; Castel, 1995 ; Germann & Odier, 2019 ; Barras et al., 2024). Le présent appel a pour objectif de mettre en lumière ce champ d'activité du travail social.

### *Objectif de l'appel*

L'appel s'appuie sur la situation initiale décrite et la relie aux débats actuels sur la gouvernance, les normes de qualité, le financement et la responsabilité dans le système fédéral et dans une *économie mixte* de la protection sociale (*Welfare mix*). Il postule que les analyses historiques et contemporaines, situées au cœur des tensions entre l'État, la politique, le marché et la société civile, peuvent produire des connaissances précieuses pour le travail social. Ces connaissances peuvent contribuer à l'élaboration d'un positionnement solide du travail social entre responsabilité individuelle et collective, tout en composant de la manière la plus équilibrée possible avec le soutien de l'État, l'orientation vers le marché et les collaborations avec des organisations privées et d'utilité publique ou encore des fondations.

Cet appel à contributions invite à soumettre des articles portant sur les formes hybrides de mesures sociales mixtes spécifiques au *Welfare mix* fédéral suisse et analysant les zones intermédiaires entre les acteurs étatiques et ceux de la société civile. Les auteur-es sont invité-es à mettre l'accent sur les responsabilités, les structures de gouvernance, les logiques d'intervention et les pratiques qui caractérisent les prestations des institutions sociales dans ces contextes.

### *Questions spécifiques*

- Comment les tâches et les responsabilités sont-elles organisées et coordonnées entre la Confédération, les cantons, les communes et les organisations privées ou para-étatiques, et comment influencent-elles les prestations du travail social ?
- Quels sont les différents acteurs sociaux associés à ces efforts ? Comment influencent-ils les processus de décision et d'intervention dans les domaines d'activité du travail social ainsi que dans les domaines connexes ?
- Comment la qualité et le professionnalisme sont-ils assurés dans les organisations parapubliques et dans les espaces intermédiaires entre l'État et la société civile, sur la base de quelles stratégies de recrutement ou de régulation des pratiques ?
- Quelles sont les conséquences de la délégation de tâches publiques (p.ex. protection de l'enfance, obligations de surveillance) à des institutions privées ou à des formes de financements mixtes ?
- Comment des marges de manœuvre apparaissent-elles, comment les limites sont-elles fixées ? Quelles logiques propres, orientations normatives ou mécanismes de défense peut-on observer ?
- Dans quelle mesure les évolutions historiques peuvent-elles aider à comprendre et à recadrer les défis actuels du travail social ?

### *Soumission des articles*

Les articles destinés au dossier thématique peuvent être soumis jusqu'au 16 octobre 2026. La soumission s'effectue via la plateforme de la revue : <https://szsa.ch>. Merci de respecter les directives destinées aux autrices et auteurs disponibles à l'adresse <https://szsa.ch/guidelines/> (soumission possible en français, allemand, italien et anglais).

*En plus de cet appel à contributions, la revue accepte également des articles sur des thématiques libres. Ceux-ci peuvent également être soumis à tout moment en ligne : [www.szsa.ch](http://www.szsa.ch)*

## Références

- Barras, Vincent, Jungo, Alexandra, Sager, Fritz (Ed.) (2024). *Diffuse Verantwortlichkeiten. Strukturen, Akteur:innen und Bewährungsproben*. Schwabe Verlag.
- Castel, Robert (1995). *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Fayard.
- Charles, Charène (2019). « Le travail social en intérim », *Sociologie*, N° 4, vol. 10, 234-249.
- Centre en Philanthropie CEPS Home | Center for Philanthropy Studies | University of Basel, Vision et missions - Centre en philanthropie - UNIGE
- Criblez, Lucien, Rothen, Christina, Ruoss Thomas (Ed.) (2016). *Staatlichkeit in der Schweiz. Regieren und Verwalten vor der neoliberalen Wende*. Chronos.
- David, Thomas, Heiniger, Alix (2019). *Faire société. La philanthropie à Genève et ses réseaux transnationaux autour de 1900*. Éditions de la Sorbonne « Histoire contemporaine ».
- Duvoux Nicolas (2024). *La philanthropie et le gouvernement néolibéral des inégalités*. *Tempo social*, 36(3), 25-46.
- Fritz-Emmenegger, Lukas, Seitz, Adrian, Businger, Susanne, Gabriel, Thomas, Keller, Samuel (2025). *Ungewollt? Inlandsadoptionen in der Schweiz im 20. Und 21. Jahrhundert. Zäsuren, Praktiken, Biografien*. Chronos.
- Germann, Urs, Odier, Lorraine (2019). *Organisierte Willkür. Administrative Versorgungen in der Schweiz 1930 – 1981*. Herausgegeben Unabhängige Expertenkommission Administrative Versorgungen (UEK) Schlussbericht. Chronos.
- Hauss, Gisela, Heiniger, Kevin, Bossert, Markus (1923). *Praxis der Sozialstaatlichkeit. Koordinieren und Finanzieren zwischen Expertise, Staat und Gemeinnützigkeit*. Chronos.
- Heiniger, Alix, Matter, Sonja, Ginalschi, Stéphanie (Ed.) (2017). *Die Schweiz und die Philanthropie. Reform, soziale Vulnerabilität und Macht (1950 – 1930)*. Schwabe Verlag
- Leimgruber, Matthieu (2011). *Etat fédéral, Etat Social ? L'historiographie de la protection social en Suisse*. *Traverse. Zeitschrift für Geschichte* (18/1), 217 - 237.
- Leitungsgruppe NFP 76 (2024). *Eingriffe in Lebenswege. Ergebnisse und Impulse des Nationalen Forschungsprogramms «Fürsorge und Zwang» (NFP 76)*. Schweizerischer Nationalfonds Bern.
- Lengwiler, Martin (2010). *Konjunktoren und Krisen in der Verwissenschaftlichung der Sozialpolitik im 20. Jahrhundert*. *Archiv für Sozialgeschichte* (50), 47 - 68.
- Schumacher, Béatrice (2010). *Freiwillig verpflichtet. Gemeinnütziges Denken und Handeln in der Schweiz seit 1800*. Verlag Neue Zürcher Zeitung.
- Topalov, Christian (Ed.) (2020). *Philanthropes en 1900*. Créaphis.